

DEVENIR PARTENAIRE DE LA MARQUE



PROVENCE
ENJOY THE UNEXPECTED

FORMULAIRE DE DEMANDE

Les candidats sont invités à :

- Remplir le présent dossier en complétant les différents champs proposés.
- Fournir, en complément, tous documents permettant de bien évaluer leur candidature.

ENVOI DU FORMULAIRE DE DEMANDE

Le dossier doit être adressé par mail à marque@morethanprovence.com

Toutes les informations transmises dans le cadre de cette candidature seront traitées de manière confidentielle et ne seront destinées qu'à l'instruction du dossier devant le comité de marque.

I- Présentation du candidat

Raison sociale :

Nature juridique :

Secteur d'activité :

Adresse du siège :

.....

Site internet (le cas échéant) :

.....

Page Facebook (le cas échéant) :

.....

Compte Twitter (le cas échéant) :

.....

Représentant légal, signataire de la présente candidature

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse (si différente du siège) :

.....

Tél. :

Email :

Personne en charge du dossier de demande

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse (si différente du siège) :

.....

Tél. :

Email :

Présentez en quelques lignes votre structure et son activité :

(implantation, date de création, nombre de salariés, spécificité(s))

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

II- Comment votre activité contribue-t-elle à l'attractivité et/ou au rayonnement de la Provence ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

III- Pouvez-vous préciser la nature des supports sur lesquels vous souhaitez apposer la marque Provence Enjoy the unexpected ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

ETAPES DE LA CANDIDATURE

- Le contrat de destination « Les art'S' de vivre en Provence » se compose des partenaires financeurs suivants :
 - l'ADT des Alpes de Haute-Provence,
 - l'ADT du Gard,
 - l'ADT Var Tourisme,
 - Vaucluse Provence Attractivité,
 - l'Aéroport Marseille-Provence,
 - l'Aéroport Toulon-Hyères,
 - Avignon Tourisme,
 - Bouches-du-Rhône Tourisme,
 - la Chambre de Commerce et d'Industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
 - le Comité Régional de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur,
 - l'Etat, Direction Générale des Entreprises,
 - la Fédération Régionale des OTSI Provence-Alpes-Côte d'Azur,
 - l'Office de Tourisme d'Aix-en-Provence,
 - l'Office de Tourisme d'Arles,
 - l'Office de Tourisme de Cassis,
 - l'Office de Tourisme de La Ciotat,
 - l'Office de Tourisme de la Provence Verte,
 - l'Office de Tourisme d'Istres,
 - l'Office de Tourisme Luberon Cœur de Provence,
 - l'Office de Tourisme et des Congrès de Marseille,
 - l'Office de Tourisme et des Congrès de Martigues,
 - l'Office de Tourisme et Palais des Congrès Neptune de Toulon,
 - l'Office de Tourisme Intercommunal du Pays d'Aubagne et de l'Étoile
 - Saint-Tropez Tourisme.

- Les dossiers de candidature seront instruits par le COMITÉ MARQUE du contrat de destination « Les art'S' de vivre en Provence ». Ce COMITÉ MARQUE se compose de représentants des partenaires financeurs.

- Le COMITÉ MARQUE se réunit au minimum une fois par trimestre et examine les demandes d'autorisation d'usage de la marque « Provence Enjoy the unexpected ».

- La décision du COMITÉ MARQUE est notifiée au candidat par courrier, qui devra renvoyer un exemplaire du règlement d'usage signé.